

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Carabel S.A. en liquidation, Saint-Sulpice**
2.

Décision de dissolution par: Assemblée générale extraordinaire des associés
3.

Date de la décision: 04.07.2006
4.

Echéance de préavis des créances: **31.08.2006**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Carabel S.A. en liquidation, Francis Chavaillaz, chemin de la Venoge 7, 1025 Saint-Sulpice
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745 alinéa 3 CO.

Etude de André Corbaz et Jean-Luc Marti, notaires
1003 Lausanne

(03482572)